

DURÉE

20 h de formation

RYTHME

3 jours consécutifs

DATES & LIEUX

- > 10, 11 et 12 janvier 2018 - Angers
- > 31 jan., 1 et 2 fév. 2018 - La Roche sur Yon
- > 7, 8 et 9 mars 2018 - Saint Nazaire
- > 28, 29 et 30 mars 2018 - Nantes
- > 25, 26 et 27 avril 2018 - Le Mans
- > 30, 31 mai et 1 juin 2018 - Laval

CAPACITÉ D'ACCUEIL

10 à 25 personnes

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- > Dr David FELDMAN, Pharmacien
- > M^{me} Frédérique QUINIO, IDE ingénieure en ETP

COÛT DE LA FORMATION

Pris en charge par votre URPS Pharmaciens ou votre URPS Infirmiers Libéraux Pays de la Loire

INSCRIPTION EN LIGNE

- > www.urpspharmaciens.org/pays-de-la-loire
- > www.urps-infirmiers-paysdelaloire.fr

RENSEIGNEMENTS

URPS Pharmaciens
Pays de la Loire - Anne-Claire OGER
Tél. 02 40 59 69 29

URPS Infirmiers Libéraux
Pays de la Loire - Charlotte MERIAIS
Tél. 02 40 69 19 75

Université de Nantes - Jill CHESNEL
Tél. 02 53 48 47 48
jill.chesnel@univ-nantes.fr
du lun. au ven. de 9h30 à 12h30 & de 14h à 17h

PUBLIC

- > Pharmaciens et infirmiers intéressés par l'éducation thérapeutique et l'accompagnement des patients chroniques

PRÉ-REQUIS

- > Être titulaire du diplôme d'État de docteur en pharmacie
- > Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier

OBJECTIF DE FORMATION

- > Apporter les bases nécessaires à la participation à des démarches éducatives auprès des patients chroniques

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1

- > Ce qu'est l'ETP, ce qu'elle n'est pas
- > Le malade chronique: qui est-il ?
- > Ce qu'apporte l'ETP : au patient, à sa famille, au soignant
- > Ce que dit la loi

Jour 2

- > Adopter une posture éducative
- > Quels outils utiliser en pratique ?
- > Quels résultats attendre des patients ?
- > L'observance en questions

Jour 3

- > Comment évaluer ma démarche éducative ?
- > Mises en situation concrète
- > Synthèse des acquis avec les participants
- > Et moi demain ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- > Mise à disposition de ressources sur la plateforme numérique de l'Université

MODALITÉS D'ENCADREMENT

En co-animation avec des pharmaciens, médecins et infirmiers

VALIDATION

- > Évaluation à distance des pratiques professionnelles avant le démarrage de la formation (1 semaine) et à l'issue de la formation (6 à 8 semaines)
- > Une attestation DPC sera délivrée après validation des évaluations du module 1 et du module 2 dans les délais impartis